

Pour diffusion immédiate

La marche, premier chaînon de la mobilité durable

Piétons Québec dépose son mémoire pour la Politique de la mobilité durable du Québec

Montréal, 21 août 2017 - Piétons Québec est heureux de contribuer à l'élaboration de la politique de la mobilité durable entreprise par le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports. Cette politique doit permettre de faire plus de place à l'humain, là où la planification des transports a trop souvent été pensée par type de véhicule. Les recommandations de Piétons Québec soulignent l'importance de placer le piéton au centre de cette politique, car tout usager du transport est piéton à un moment ou à un autre de ses déplacements. La marche est le maillon essentiel de tout mode de déplacement, elle revêt donc un caractère universel et essentiel: elle permettra d'améliorer l'intermodalité et donc de tendre vers une mobilité plus durable.

Quatre éléments sont mis de l'avant par Piétons Québec :

Tout d'abord, il est alarmant de constater une brutale hausse de 40% des piétons tués en 2016 dans les rues du Québec. La création d'environnements propices aux déplacements actifs doit donc devenir une priorité par l'adoption d'une Vision zéro et la mise en place de mesures de sécurisation accrues de lieux accidentogènes.

Ensuite, l'aménagement d'infrastructures qui favorisent le transport actif lors des grands projets d'aménagement routiers devraient être systématiquement intégré à ces grandes structures. Un fond dédié aux infrastructures piétonnes devrait être créé, permettant ainsi qu'un minimum de 5% des budgets d'infrastructures routières soit alloué aux piétons. L'archétype du manque d'intégration des piétons dans les grands projets de transport est sans doute la remise en question de la dalle-parc, un pont piéton essentiel pour assurer les déplacements actifs, qui constitue approximativement 1% de la facture totale du projet Turcot.

« La politique de mobilité durable doit remettre l'humain, et donc le piéton, au coeur des choix de transport et d'aménagements et se matérialiser par des gestes concrets. Chaque grand projet d'infrastructure ou de réaménagement de rue, devrait mieux intégrer la marche. Il serait par exemple aberrant d'adopter une politique de mobilité durable sans construire la dalle-parc, principale infrastructure dédiée aux piétons promise par le gouvernement. » souligne Félix Gravel, co-porte-parole de Piétons Québec.

De surcroît, Piétons Québec défend la nécessité de créer des rues pensées, conçues et entretenues pour l'ensemble des usagers, ainsi que de réaliser des aménagements piétonniers en cohérence avec les réalités de tous les usagers vulnérables.

Finalement, nous soulignons l'importance de permettre et d'encadrer les véhicules autonomes, en encourageant la mobilité partagée et en limitant l'utilisation excessive de l'auto-solo tout en redonnant de l'espace de voirie aux piétons. Ainsi, il est primordial que l'ensemble des usagers de transport actif ainsi que leurs besoins et désirs soient placés au coeur des politiques publiques encadrant les innovations et le transport.

La politique de la mobilité durable peut être un jalon essentiel de l'amélioration des conditions de vie et de la prospérité au Québec, à condition de considérer les piétons comme des usagers du transport à part entière.

Contact:

Félix Gravel - co-porte-parole 514.571.7666

info@pietons.quebec

À propos de Piétons Québec

Piétons Québec est une organisation nationale d'intérêt public représentant les intérêts des piétons. Elle a pour mission d'améliorer la qualité de vie, le confort, la convivialité des espaces et la sécurité de toutes les personnes se déplaçant à pied au Québec.